



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 15 numéro 1

Janvier 2021

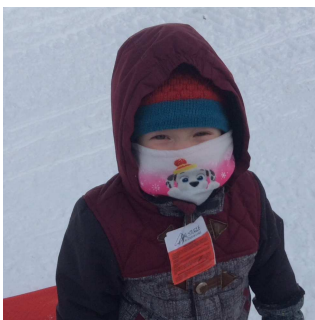
Dans ce numéro :

Bonne Année !	1
Budget 2021	2
Guide du citoyen	4
La mairie est connectée à Internet haute vitesse	5
Questionnaire sur la sécurité incendie	6
Une retraite bien méritée	7
Nouvelle gérante au magasin général	
Personnel demandé	
Des nouvelles de votre Coop	8
Coordonnées de la Municipalité	10
Pêche blanche sur le lac Édouard	
Vitesse dans le stationnement du Magasin général	



En ce début de 2021, tous les membres de l'équipe municipale vous offrent leurs Meilleurs Vœux. Nous souhaitons que cette Nouvelle Année, avec vaccination, apporte à toutes et à tous le répit très attendu.

Par ailleurs, en attendant de pouvoir retrouver un mode de vie normal, profitons de ce confinement pour prendre l'air : que ce soit en raquettes, en patins, en motoneige ou tout simplement faire une promenade à l'extérieur, allons jouer dehors !



Larry Bernier, maire, Adrien Francoeur, Claude Lavoie, Gilles Lepage, Jules Morisset, Mario Muir et Henry Rioux, conseillers, Mélanie Dagenais, directrice générale, secrétaire-trésorière, Sylvie Héon, d.g. adj., sec.-trés. adj., Nancy Hudon, agente rurale, Jean-François Lessard, inspecteur municipal, Robert Carier et Suzanne Doyer, employés municipaux.

Budget 2021

Chers contribuables,

Le 17 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget municipal 2021 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs de service.



Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2021. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en essayant de s'en tenir à une augmentation la plus basse possible de votre compte de taxes et ce, en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie (salaires, marchandises, services, etc.) et en s'assurant d'offrir les meilleurs services à la population.

Bonne nouvelle ! Le budget 2021 de la Municipalité de Lac-Édouard prévoit un gel du taux de taxes foncières ainsi qu'un gel des différents tarifs (ordures, récupération et vidange des fosses septiques). En effet, en 2020, le taux de taxes foncières était de 0,8578 \$/100 \$; en 2021, il demeure le même.

En 2021, il se peut que votre compte de taxes soit plus bas, plus élevé ou qu'il demeure le même qu'en 2020. Les variations de votre compte de taxes 2021 par rapport à celui de 2020 ne seront pas dues au taux de la taxation ni aux tarifs reliés aux différents services mais à l'évaluation de votre propriété. En 2021, un nouveau rôle d'évaluation a été déposé pour les trois prochaines années. Vous pouvez vérifier votre nouvelle évaluation à l'adresse suivante : <http://www.cevimecbff.com> Vous comprendrez que si votre immeuble a augmenté de valeur, votre compte de taxes augmentera lui aussi; l'inverse est aussi vrai.

RÉSUMÉ DU BUDGET 2021

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes foncières	573 539 \$	Administration générale	217 918 \$
Taxes de services	119 097 \$	Sécurité publique	49 052 \$
Païement tenant lieu de taxes	53 420 \$	Transport routier	130 692 \$
Recettes de source locale	90 957 \$	Hygiène du milieu	124 897 \$
Transfert	0 \$	Urbanisme	39 137 \$
Affectation surplus	49 950 \$	Développement économique	65 739 \$
		Loisirs, culture	42 050 \$
		Frais de financement	13 253 \$
		Remboursement capital	10 803 \$
		Quote-part Agglomération	193 422 \$
Total	886 963 \$		886 963 \$

Quote-part pour compétences d'Agglomération

Une diminution de la quote-part que nous versons à Ville de La Tuque, pour les compétences d'agglomération, de 8,75 %, soit 18 552 \$, a été très bien accueillie par tous les membres du Conseil. En se basant sur la richesse foncière uniformisée (RFU) de chaque municipalité, Ville de La Tuque paie 90,24 % des dépenses reliées aux compétences d'agglomération, La Bostonnais paie 4,49 % alors que Lac-Édouard fournit 5,27 %. Cette année, notre quote-part s'est élevé à 193 422 \$; celle de La Tuque à 4 740 950 \$ alors que La Bostonnais devra déboursier 205 560 \$.

Le Service incendie est une compétence d'agglomération, donc payé à même notre quote-part. Depuis peu, deux nouveaux camions incendie logent à notre caserne de Lac-Édouard. À eux seuls, ces deux camions incendie représentent une somme de près de 250 000 \$.

Budget 2021

À ce sujet, voici un tableau illustrant à quoi servent les 193 422 \$, versés par Lac-Édouard, en quote-part à Ville de La Tuque pour administrer les compétences d'agglomération :

COMPÉTENCES	COÛTS NETS	COMPÉTENCES	COÛTS NETS
Urbanisme et Évaluation	1 189 670 \$	Équipements d'intérêt collectif	2 380 730 \$
Transport collectif	16 450 \$	Sécurité incendie	1 815 130 \$
Santé et Bien-Être	152 930 \$	Affectations	- 644 630 \$
Cour municipale	184 180 \$		
Cours d'eau	9 200 \$	GRAND TOTAL	5 103 660 \$

De ce Grand Total de 5 103 660 \$, notre part est de 175 838 \$ à laquelle il faut ajouter 10 % de frais administratifs, soit 17 584 \$ pour un total de 193 422 \$.

PROJETS MUNICIPAUX

En 2021, plusieurs projets verront le jour à Lac-Édouard. Voici les principaux :

PROJETS	COÛT PRÉVU	FINANCEMENT		
		PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	EMPRUNT	BUDGET
Quai et rampe de mise à l'eau	250 000 \$	250 000 \$ (TECQ* 100 %)		
Garage municipal	707 000 \$	459 550 \$ (RECIM** 65 %)	247 450 \$ (35%)	
Pavillon au Parc municipal du San	40 000 \$	40 000 \$ (TECQ* 100 %)		
Radar pédagogique	6 250 \$			6 250 \$
Signalisation	10 000 \$			10 000 \$

*TECQ : Taxe sur l'Essence et Contribution Québec (Gouv. Fédéral et Gouv. du Québec)

**RECIM : Réfection et Construction des Infrastructures Municipales : MAMH (Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation)

Si on totalise tous les projets, y compris ceux qui ne sont pas indiqués dans le tableau ci-dessus, c'est 1 110 250 \$ qui seront investis en immobilisations à Lac-Édouard en 2021, dont 74 % seront payés par des subventions gouvernementales.

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier madame Mélanie Dagenais, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que madame Sylvie Héon, d.g. adj. et sec.-trés. adj., pour leur précieuse collaboration. Le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés en ligne auprès de votre institution financière.

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », etc.), inscrivez votre adresse courriel sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), page d'accueil, en bas à gauche ou faites parvenir votre adresse courriel à : « infos@lacedouard.ca ». Ainsi, vous ferez partie du groupe des 335 citoyens déjà abonnés. Si vous êtes déjà abonné, mais que votre adresse a changé, n'oubliez pas de nous en aviser.

Larry Bernier, maire

Guide du citoyen



Dans ce numéro du Tour du Lac, nous publions le cinquième extrait du « Guide du citoyen ». Celui-ci se veut un rappel de renseignements utiles à toute personne qui habite sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard et principalement aux nouveaux arrivants.

Règlements municipaux

Animaux

Les chiens et les chats doivent porter en tout temps un médaillon (licence) disponible à la Mairie au coût de 10 \$/an. Ces animaux doivent demeurer sur votre propriété. Lorsque vous vous promenez dans un lieu public, votre chien doit être tenu en laisse. Sur un terrain privé, un chien doit être attaché à moins que ce terrain ne soit clôturé.



Boissons alcooliques et Cannabis

Il est interdit à toute personne de consommer du cannabis ou toute autre drogue sur la voie publique ou dans un endroit public. De plus, il est interdit de consommer des boissons alcooliques sur les rues, routes et chemins situés sur le territoire de la municipalité.

Feux extérieurs

Les feux extérieurs sont permis dans un foyer pourvu d'un capuchon pare-étincelles, avec des trous de 1 cm maximum, placé au sommet du tuyau d'évacuation. Le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de dégagement de 3 mètres et ce, sur tous les côtés, et ne pas être installé à moins de cette même distance de la ligne de propriété.



Permis de construction ou de rénovation

Pourquoi prendre un permis ?



En vous délivrant un permis, votre municipalité s'assure que vous avez en main toutes les informations nécessaires pour réaliser vos travaux dans le respect de la réglementation municipale. Cela permet d'assurer une uniformité et d'éviter que les citoyens fassent n'importe quoi, n'importe comment, au détriment du bien-être de leurs voisins.

Pour tous vos projets de construction, réparation, amélioration, aménagement, déboisement, quai, fosse septique, etc., vous devez avant toute chose consulter notre inspecteur municipal, au 195, rue Principale, 819-653-2138, pour obtenir toutes les informations, dont un permis, et ce, avant de commencer les travaux.

Pour prendre connaissance d'autres règlements consultez : www.lacedouard.ca onglet Municipalité ou entrez en contact avec nos services municipaux.

Guide du citoyen

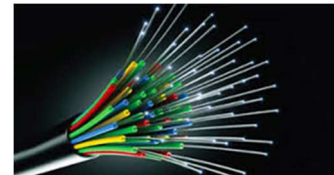
Services municipaux

- **Direction générale – Taxation municipale** - Madame Mélanie Dagenais, d.g. et sec.-trés.
Tél. : 819-653-2238, Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca
- **Permis de construction – Inspection municipale** - Monsieur Jean-François Lessard, inspecteur
Tél. : 819-653-2138, Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca
- **Informations générales – Changements d'adresse** - Madame Sylvie Héon, d.g. adj. et sec.-trés. adj.
Tél. : 819-653-2238, Courriel : sylvie.heon@lacedouard.ca
- **Développement rural** - Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : 819-653-2438, Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca
- **Heures d'ouverture de la Mairie** : Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
- **Adresse de la Mairie** : 195, rue Principale, Lac-Édouard, QC, G0X 3N0
- **Site Internet** : www.lacedouard.ca



La Mairie est connectée à Internet haute vitesse

Un peu avant Noël, les compagnies Solutions Ambra et Ecotel ont jumelé leurs efforts pour connecter la Mairie de Lac-Édouard à Internet par fibre optique. Le mandat des deux compagnies était de taille et nécessitait l'enfouissement de câbles de fibres optiques sur plus de 60 kilomètres entre la Ville de La Tuque et Lac-Édouard.



En plus de l'installation des câbles, plus de 3 000 fusions de fibres optiques ont été nécessaires, ainsi qu'une quantité colossale de permis, d'autorisations et de travaux préparatoires.

Il s'agit d'une première pour la Municipalité de Lac-Édouard qui peut aujourd'hui bénéficier des services Internet haute vitesse dans tous les bureaux du Centre communautaire, incluant la Mairie, l'école et la bibliothèque (pour les étudiants).



Cet accomplissement représentait la première étape pour la mise en place de nouvelles infrastructures qui permettront prochainement aux résidents de Lac-Édouard de bénéficier de services Internet haute vitesse. Parmi les prochaines étapes, plusieurs tests devront être effectués durant les prochaines semaines sur les fibres optiques installées le long de la route 155 et du chemin du Lac-Édouard. Aussi, les deux sites de télécommunication prévus à Lac-Édouard sont en processus final d'ingénierie afin de permettre la construction des deux tours prévues durant l'été 2021.

À Lac-Édouard, deux emplacements pour les tours ont été complétés l'été dernier. On voit, ci-contre, l'emplacement de la tour qui a été aménagé près du chemin Baie-William Ouest. Le deuxième aménagement se trouve sur la montagne derrière la Mairie.



La mise en service des fibres optiques à Lac-Édouard est une phase importante d'un immense projet de 26 millions \$, financé à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial. Solutions Ambra et Ecotel travaillent conjointement pour l'installation de nouvelles fibres optiques sur plus de 500 kilomètres et la construction de 15 tours de télécommunication à travers la Haute-Mauricie.

Questionnaire sur la sécurité incendie

Quels sont les risques d'incendie dans votre résidence ?

La division prévention du Service de sécurité incendie vous invite à prendre quelques minutes pour répondre aux questions qui suivent. Vos réponses vous indiqueront les risques présents dans votre résidence et auxquels vous devriez porter attention.



- Utilisez-vous un chaudron pour effectuer de la friture à la maison?
- Avez-vous des rallonges électriques conçues pour un usage temporaire, mais qui sont installées en permanence ?
- Vos installations de chauffage (bois, granules, huile) sont-elles installées conformément aux recommandations du fabricant de l'appareil? (Si vous l'ignorez, la réponse est non.)
- Lorsque vous transvidez vos cendres, sont-elles mises dans une chaudière non combustible et déposées loin de tout combustible ? Attendez-vous au moins 72 heures, le temps qu'elles refroidissent, avant de les mettre aux poubelles ?
- Vos plinthes électriques de chauffage ont-elles un dégagement avec toutes matières combustibles (rideau, meuble, matériel, vêtement, etc.)?
- Avez-vous modifié ou installé vous-même des équipements électriques?
- Êtes-vous fumeur? Si oui, disposez-vous de cendriers incombustibles?
- Avez-vous l'habitude d'allumer des chandelles à la maison ? Si oui, sont-elles à des endroits sécuritaires ? À l'abri des enfants et des animaux ? Loin de toute matière combustible ?
- Mettez-vous dans votre sècheuse des tissus imbibés d'huile (mécanique, végétale, etc.) ?
- Êtes-vous une personne qui pense à la prévention et qui fait des tournées de temps à autre dans la maison pour des vérifications ?

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, il vous faudra porter une attention particulière à ce ou ces éléments. Nous tenons à vous rappeler qu'un avertisseur de fumée doit être présent à chaque étage d'un bâtiment et être vérifié régulièrement. Pour plus d'informations concernant ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention

Une retraite bien méritée

Départ du Magasin général de mesdames Huguette Cloutier et Hélène Morisset et de monsieur Jean-Raymond Côté



Madame Huguette Cloutier s'est jointe à l'équipe du magasin général en février 2014. Elle occupait le poste de gérante du Magasin général depuis septembre 2015.

Quant à madame Hélène Morisset, elle est au service de la Coop depuis l'ouverture du Magasin général soit en mai 2013. Elle était responsable de l'administration du Magasin général et d'une partie des achats.



Madame Huguette et madame Hélène ont pris la décision de prendre une retraite bien méritée. Ces deux personnes comptent pour beaucoup dans le succès de notre Magasin général. Nous leur souhaitons toute la quiétude et la sérénité bien méritées.



Monsieur Jean-Raymond Côté a décidé lui aussi de prendre un repos bien mérité. Il était responsable de la maintenance depuis ces deux dernières années. Espérons qu'il pourra profiter d'un peu de moments de détente, car nous avons ouï-dire que ces deux adorables chiens sauront bien occuper son temps...



Merci Hélène, Merci Huguette, Merci Jean-Raymond !

Nouvelle gérante au magasin général

Suite au départ de madame Huguette Cloutier, le Conseil d'administration est heureux d'annoncer que madame Patricia Dinelle a été choisie pour occuper le poste de gérante du Magasin général.

Forte d'une expérience de plus de 15 ans dans le commerce de détail et la restauration, madame Dinelle mettra toutes ses compétences au service de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard pour faire croître davantage notre commerce.

Madame Dinelle est entrée en fonction depuis le 6 janvier.

Bonne chance Patricia !



Personnel demandé

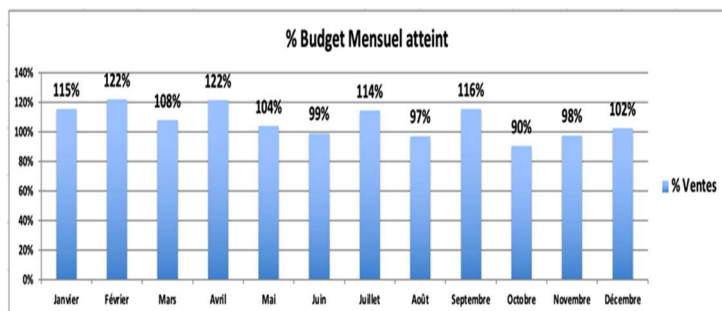


La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche de plusieurs personnes pour occuper un poste de commis au comptoir de son Magasin général. Prière de communiquer avec madame Patricia Dinelle, gérante, au 819-653-2222.

Des nouvelles de votre Coop

1. Décembre 2020

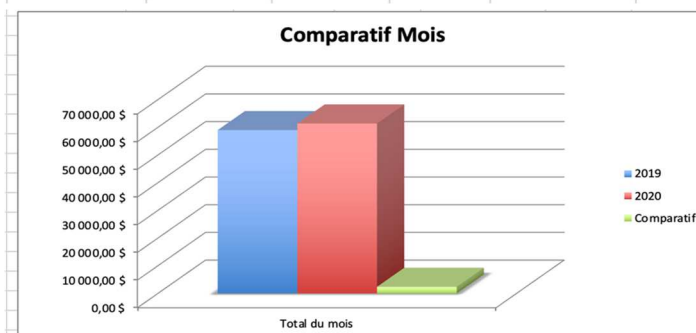
Les ventes pour le mois décembre ont dépassé de 2 % les prévisions qui étaient de 60 000 \$ et de 4 % celles de 2019, pour se chiffrer à 61 386 \$.



Comparatif Ventes Nettes COOP

Décembre 2020

Total du mois			
2019	2020	Comparatif	
58 996,31 \$	61 385,93 \$	2 389,62 \$	4,05%



2. Année 2020

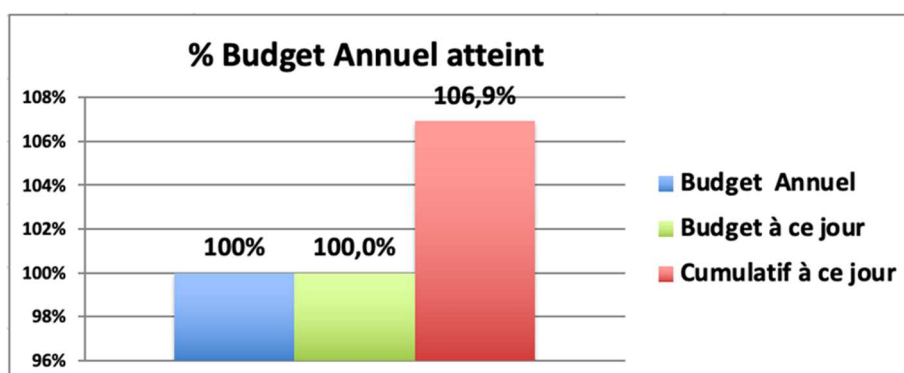
Voici les progrès accomplis au chapitre des ventes depuis l'ouverture le 11 mai 2013 :

ANNÉES	VENTES	AUGMENTATION
2013 (7,5 mois)	373 262 \$	
2014	667 184 \$	69 964 \$, soit +11,7 %*
2015	748 645 \$	81 461 \$, soit +12,2 %
2016	769 933 \$	21 288 \$, soit +2,84 %
2017	798 809 \$	28 876 \$, soit +3,75 %
2018	880 632 \$	81 823 \$, soit +10,24 %
2019	858 919 \$	-21 713 \$, soit -2,47%
2020	951 601 \$	92 682 \$, soit +10,79 %
2020/2013*		354 382 \$, soit + 59,3 %

*Après annualisation des ventes de 2013 (597 219 \$).

Malgré toutes les difficultés apportées par la pandémie, l'année 2020 se termine par un record des ventes à votre Magasin général : 951 601 \$, soit près de 7 % de plus que l'objectif fixé en début d'année, lequel était de 890 000 \$. Nos ventes mensuelles ont dépassé les objectifs durant huit des douze derniers mois.

Vous pouvez tous être fiers de votre Magasin général. Notre marche vers le million \$ de ventes/année progresse rondement.



Depuis son ouverture, les ventes ont progressé en moyenne de 6,5 % par année.

Des nouvelles de votre coop

Depuis 2013, soit environ 7,5 ans, nos ventes totales s'élèvent à 6 048 985 \$. Ces 6 M\$ ont été injectés dans notre économie locale et régionale. L'idée de se doter d'un tel service de proximité fut géniale et correspond à un réel besoin. Ce projet collectif est nettement porteur de développement pour la communauté de Lac-Édouard.

Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier de nouveau toutes celles et tous ceux qui ont contribué par leur bénévolat, leur travail ou leur argent au succès de ce magnifique projet.

Merci aux 75 bénévoles qui y ont mis 6 000 heures de travail bénévole, à toutes celles et à tous ceux qui sont devenus membres de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard, à tous nos entrepreneurs (voir liste ci-dessous) qui ont fourni gratuitement l'équivalent de 100 000 \$ en heures-homme et en matériaux au prix coûtant, sans reçu pour l'impôt.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leurs compétences, ont contribué à notre succès (CDR, SDEF, MAMH, IGA La Tuque, SAQ, Coop de Chambord, Pronature, etc.).

Un grand Merci à :

- Alex Ouellet Inc. (André Beaulieu) : installation électrique, ▪ Bétonnière La Tuque : travaux d'excavation, ▪ Charles Morissette Inc. : transport, ▪ Conception A-D Inc. : ébénisterie, ▪ Construction Berthin Cloutier 2005 Inc. : fenestration,
- Construction J&G Provencher : montage de la charpente, ▪ Construction Régionale La Tuque : coffrage et bétonnage, ▪ Couvre-planchers Magnan : revêtement de sol, ▪ Domaine Lac Édouard : hébergement, ▪ Entrepreneur Gilles Cloutier Inc. : travaux d'excavation et transport,
- Excavation Lac-Édouard : travaux d'excavation et transport, ▪ L'Élite du Revêtement : parement extérieur, ▪ L'Univers de l'Aspirateur : système d'aspirateur central,
- Lisette Bertrand, artiste de Lac-Édouard qui nous offre ce tableau, ▪ Le Gîte d'Édouard : lettrage,
- Plomberie Roger Matte : plomberie et chauffage, ▪ P.R. Réfrigération : réfrigération,
- Rochette et Lahaie, arpenteurs : arpentage.



Toutes ces énergies investies font que votre Magasin général n'a aucune hypothèque, aucune dette si ce n'est les achats courants. C'est ce qui fait que les membres et le Conseil d'administration ont l'entier contrôle des finances de l'entreprise. Cet aspect de notre projet, lequel fait l'objet de notre fierté et de notre force, nous distingue grandement de tout ce qui a pu se faire ailleurs en province.

Par ailleurs, si on ne s'en tient qu'aux ventes totales, on a l'impression que tout va comme sur des roulettes. Pour avoir un juste portrait de la situation financière de notre magasin général, il faut tenir compte des dépenses encourues pour son opération. **Depuis son ouverture, notre magasin général ne fait pas entièrement ses frais car chaque année se termine par un léger déficit.** Cette situation s'explique par le fait que notre volume de ventes n'étant pas très élevé, les profits bruts générés ne combleront pas tous les frais fixes et les coûts d'opération.

Qu'à cela ne tienne, notre premier objectif est de fournir à notre population un service de proximité de qualité; cet objectif est nettement atteint.

Notre deuxième objectif est de rentabiliser notre commerce. En augmentant notre volume de ventes et en diversifiant nos services nous parviendrons à l'atteindre. Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Nous vous demandons de vous approvisionner le plus possible à votre magasin général. C'est ainsi que vous assurerez la pérennité de votre commerce.



MERCI d'encourager votre Coop ! Merci d'acheter CHEZ VOUS !

Les membres du Conseil d'administration,

Claude Lavoie, président et trésorier, Pierre Larouche, vice-président, Isabelle Matte, secrétaire, Nicole Ouellet, administratrice, Larry Bernier, Christian Gaudreau, et Éric Tremblay, administrateurs.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238

Courriel : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Pêche blanche sur le lac Édouard



Cette année, la pêche se déroulera du samedi 27 février au dimanche 7 mars 2021, inclusive-ment.

En raison des consignes sanitaires en vigueur, le Conseil d'administration d'ADELE a pris la décision de ne pas tenir de rassemblements : 4 à 7 et Dîner d'ADELE.

Toutefois, selon les directives à venir de la part des autorités sanitaires, un tournoi de pêche pourra peut-être avoir lieu. Nous vous tiendrons au courant lorsque nous aurons plus d'informations.

Rémy Morin, président d'ADELE



DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2138 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Sylvie Héon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec Madame Nancy Hudon, agente rurale
Tél. : 819-653-2438 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 9 février à 19 h

Note : À cause de la pandémie, cette assemblée se déroulera à huis clos.

Vitesse dans le stationnement du Magasin général

Nous demandons à tous les amateurs de Formule-1 qui vont chercher leur courrier dans leur casier situé derrière le Magasin général de lever le pied lorsqu'il circule dans le stationnement.



Des automobilistes, des motoneigistes ou d'autres clients peuvent s'y trouver. Il serait triste qu'on ait à déplorer un accident pour cause d'imprudence de certains.



Merci de faire attention aux autres !